

Aménagement circulation et stationnement

Travaux sur réseaux

RUE DU CLOS CHAUFFOUR

Le 30 juillet 2026 :

o

La circulation des véhicules est interdite.

o Le stationnement des véhicules est interdit.

Référence arrêté municipal [n°26-AT-0176](#)

Déménagement

PLACE RICHELIEU, RUE JOYEUSE et RUE D'ORANGE,

Le 31 juillet 2026 de 09h00 à 12h00 :

o

La circulation des véhicules est interdite.

Référence arrêté municipal [n°26-AT-0166](#)

Déménagement

RUE BODEAU

Le 6 août 2026 :

o

La circulation des véhicules est interdite.

MAIRIE D'AMBOISE COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Référence arrêté municipal n°26-AT-0180

Votre contact

Mairie d'Amboise

02 47 23 47 23

webmaster@ville-amboise.fr